

Image not found or type unknown



1ere annee de cdi en restauration

Par **rachel**, le **06/03/2011** à **22:37**

Bonjour, rnje vient de signer un cdi dans la restauration, je me demandais si la premiere année rn- nous avons droit a des vacances ? rn- peut on demissioner si oui preavis ou non ? rn- peut on se faire renvoyer ? (si oui prime licenciement et preavis ou non) rnrnmerci a vous de vos reponses